

Les échos de la commune n° 6

Juillet - Août - Septembre 2015



Ils font



l'actualité



BULLETIN D'INFORMATIONS
DE CRAVANT-CHEVILLY

ENTRE NOUS

Début d'incendie, incivilités en tous genres ...

Depuis un peu plus d'un an que je suis votre maire, je suis amenée à constater, à mon grand regret, un nombre grandissant d'incivilités ...

Ce sont des querelles entre voisins, c'est le cendrier de sa voiture qu'on vide dans le caniveau, en se disant que quelqu'un va bien le ramasser, c'est aussi son chien qui se promène sans laisse dans le village, et dont on « oublie » les déjections ...les voitures que l'on gare n'importe où, même si c'est devant la porte d'un voisin ... les déchets sauvages qu'on jette ...

Récemment, c'est un début d'incendie intentionnel des conteneurs de déchets à la Tour Moquée qui nous a préoccupés, et cela aurait pu être grave si une automobiliste passant près de là ne nous avait pas aussitôt alertés. Nos pompiers et ceux de Vermenton sont intervenus aussitôt. Là encore, nous nous interrogeons sur le pourquoi d'une telle action ?

Les conséquences sont d'abord un surcroît de travail pour tous, et en premier lieu pour les employés communaux, pour nos pompiers en cas d'incendie, pour toutes les personnes qui vont faire le travail des autres, ou réparent les désordres causés par des citoyens indécents, d'où aussi un supplément d'impôts pour tous.

J'aimerais, je souhaiterais, et de nombreux habitants de notre village aussi, que chacun se montre plus respectueux des biens et lieux communaux, et prête davantage attention aux autres. Et n'oublions pas cette maxime : « La liberté des uns s'arrête où commence celle des autres ».

Heureusement, la disponibilité de nos pompiers volontaires, l'investissement personnel de nombre de nos habitants de Cravant et Cheully dans nos associations, les initiatives individuelles des uns et des autres pour aider son prochain, compensent largement ces incivilités qui restent le fait d'un nombre limité de personnes.

Votre maire

NOUVEAUTÉ

Vous aurez sans doute remarqué, sur la page de garde, le drôle de logo.



A ceux qui ne connaîtraient pas encore son utilité, nous vous informons qu'il permet, avec un smartphone ou une tablette numérique, et une application gratuite (lecteur de QR code), d'accéder directement aux informations de la mairie : agenda actualisé, numéros utiles et horaires, ...

SOMMAIRE

Entre nous	1	Les entreprises	14
La vie de la commune	2	Les Journées du Patrimoine	14
Les Conseils Municipaux	5	Des nouvelles de l'école	15
Les Echos de la CCECY	8	Les Filous Futés	15
La vie des commissions	9	Les associations	16
Infos pratiques	9	Lettre à Georgette	23
Infos communales.....	12	Coup de projecteur sur	24
Evènements à venir	12	Infos diverses	24
Vous avez la parole	13	Dernières minutes	25

LA VIE DE LA COMMUNE

Des nouvelles de nos trains

Le 9 juin à Avallon, la Région Bourgogne et la SNCF ont tenu un Comité de Lignes, afin de présenter leur offre définitive sur les axes Auxerre-Avallon, et Auxerre-Clamecy, qui doit se mettre en place à partir du 5 juillet 2015. Peu de changements sont intervenus depuis la dernière réunion qui s'était tenue en décembre à Cravant.

L'offre définitive peut être résumée comme suit :

- Maintien de 3 allers/retours ferroviaires sur nos lignes, + un retour vendredi + un retour sur Paris lundi au vendredi en saison estivale
- 3 allers/retours routiers pour les localités non desservies par la SNCF.

Les gares qui sont maintenues sur l'axe AUXERRE/AVALLON : CHAMPS-ST-BRIS, CRAVANT-BAZARNES, VERMENTON, SERMIZELLES.

Les gares qui sont maintenues sur l'axe AUXERRE/CLAMECY sont : MAILLY-LA-VILLE, CHATEL-CENSOIR, COULANGES-SUR-YONNE et FLEZ-CUSY-TANNAY après CLAMECY.

Les cars desserviront les localités de VOUTENAY, ARCY-SUR-CURE, LUCY-SUR-CURE, ACCOLAY, VINCELLES. Il y aura sur l'autre axe une desserte directe de COULANGES-SUR-YONNE à AUXERRE par la N 151.

De nombreux participants à cette réunion ont à nouveau manifesté leur désaccord à cette décision du Conseil Régional. Monsieur André Villiers, Président du Conseil Départemental a également déploré cette décision qui ne favorise en rien l'économie de notre région. Il a à nouveau demandé à Monsieur Michel Neugnot, premier Vice-Président du Conseil Régional de lui préciser le coût additionnel pour la Région qu'aurait représenté le maintien des arrêts SNCF dans les gares d'Arcy-sur-Cure et de Vincelles.

Les nouveaux horaires SNCF doivent être affichés prochainement par la SNCF et sont à votre disposition à la mairie.

Cérémonie du 8 mai

En ce 8 mai 2015, la population de Cravant rassemblée avec son Maire, Colette Lerman, a commémoré le 70ème anniversaire de la fin des combats de la Seconde Guerre Mondiale en Europe. Après l'hommage rendu au monument aux morts, la cérémonie a été suivie d'un temps d'échanges.

Ces combats avaient commencé près de cinq ans auparavant. Cinq longues années de privations, de souffrances, d'exactions, de massacres durant lesquelles l'Europe fut mise à feu et à sang sous le joug nazi, des populations asservies, d'autres exterminées.

Cette cérémonie a été l'occasion de se souvenir de toutes celles et de tous ceux qui ont souffert ; des familles condamnées à quitter leur terre, des victimes des bombardements, des prisonniers de guerre, des internés, des déportés. Souvenons-nous de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté, sa fierté.

Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix, celle qui intervient au lendemain de la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945. Elle paraît être une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nationale nous rappelle le prix et la fragilité.



Cérémonie du 18 juin

Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre la guerre par tous les moyens disponibles, partout dans le monde.



Le 18 juin 2015, Cravant a rendu un hommage solennel au chef de la France Libre et à tous ceux qui l'ont rejoint pour défendre une certaine idée de la France et de la Liberté. Toutes ces femmes et tous ces hommes ont honoré la promesse du général de Gaulle. Celle du 18 juin 1940 de ne jamais éteindre la flamme de la Résistance. C'est à la lueur de cette flamme que nous devons, 75 ans après, continuer d'écrire l'histoire de notre pays, celle d'un pays libre et fraternel, celle d'une Nation profondément attachée à ses valeurs républicaines.

Notre maire Colette Lerman, les anciens combattants et les habitants se sont retrouvés au monument aux morts pour célébrer la mémoire de ceux qui répondirent à l'appel et prirent les armes contre l'ennemi, qu'ils aient choisi de servir au sein des Forces Françaises Libres ou qu'ils aient préféré s'engager dans la voie de la Résistance. Les élèves de la classe de CM1 et CM2 de Solange Silvan ont procédé à une lecture émouvante de l'appel du 18 juin. La cérémonie s'est prolongée par un moment d'échanges au café O'Jouvence autour d'un verre de l'amitié.

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Rappels : les conseils municipaux sont des moments importants de la vie de la commune. Ouverts au public, ils rassemblent, autour du Maire et des Adjointes, tous les conseillers afin d'établir des bilans, faire des propositions, délibérer ... La date du prochain conseil est annoncée par voie d'affichage. Chaque compte-rendu, dès lors qu'il est validé, est affiché sur les panneaux d'information de la commune puis ensuite publié sur le site internet (www.cravant-yonne.fr , menu «la Mairie», onglet «compte-rendu des conseils») et est consultable en Mairie pendant les horaires d'ouverture.

Extraits du Conseil Municipal du 06/02/2015

Ordre du jour : Urbanisme – instauration d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux, proposition de périmètre - Validation des fermages - Vote de travaux sur le réseau principal d'eau - Remboursement des vacances 2013 du SDIS et paiement des vacances 2014 au CPI - Autorisation des dépenses d'investissement préalables au vote du BP 2015 de la commune et du BP 2015 de l'eau - Choix de la capitale régionale de la Bourgogne Franche-Comté - Approbation de la modification des statuts de la CCECY - DPU - Questions diverses.



1°) Urbanisme - Instauration d'un droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux et proposition de périmètre

La loi du 2 août 2005 en faveur des PME modifiée par différentes lois successives a ouvert la possibilité aux communes d'exercer un droit de préemption spécifique lors de la cession de fonds artisanaux, de fonds de commerce, de baux commerciaux ou de certains terrains à vocation commerciale.

Ceci passe par la délimitation, par délibération motivée du Conseil municipal, d'un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité où s'applique ce droit de préemption et qui est soumis pour avis consultatif aux chambres consulaires. Le cédant sur ce périmètre est subordonné à une déclaration préalable à la Commune, qui dispose alors d'un délai de deux mois pour se porter acquéreur. Dans les deux années qui suivent la cession, le bail ou fond doit ensuite être rétrocédé à une entreprise en vue d'une exploitation destinée à préserver et à promouvoir le développement de la diversité commerciale et artisanale. Pour que le commerce garde sa valeur, il doit continuer à être exploité. La loi du 22 mars 2012 a autorisé le recours à la location-gérance pendant cette période et la loi ACTPE précise que dans ce cas le délai de rétrocession est prolongé de 2 à 3 ans pour permettre à la collectivité de continuer à bénéficier de ce dispositif tant qu'elle n'a pas trouvé de repreneur.

Dans ce contexte la commune de Cravant souhaite inscrire un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité comprenant la rue d'Orléans et la rue de l'Eglise.

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à soumettre à l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Yonne le projet de délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat comprenant la rue d'Orléans et la rue de l'Eglise. A l'intérieur de ce périmètre, les cessions de fonds de commerce, de fonds artisanaux et de baux commerciaux seront soumis au droit de préemption de la commune.

2°) Vote de travaux sur le réseau principal d'eau

Suite aux maintenances effectuées en 2014, la société VEOLIA préconise d'effectuer des travaux en 2015 :

- au niveau de la station de pompage, le compteur de production est à remplacer car il a plus de 7 ans (obligation de l'Agence de l'Eau faute de quoi des majorations financières peuvent être appliquées) pour 446.52 € HT
- le ballon anti-bélier doit être remplacé car il a plus de 10 ans (obligation légale) pour 1 409.76 € HT
- les pompes de relevage fuient à cause de l'usure des garnitures et des arbres de pompes, leur remplacement est nécessaire pour 1 283.54 € HT
- une maintenance du système de chloration gazeuse est nécessaire pour 1 047.46 € HT

Après délibération, le Conseil municipal décide d'effectuer les travaux mentionnés ci-dessus et d'inscrire ces dépenses au budget 2015 de l'Eau.

3°) Remboursement des vacances 2013 du SDIS et paiement des vacances 2014 au CPI

Le SDIS a versé en 2014 la somme de 2 398 € 34 à la Commune pour les vacances du CPI de Cravant sur l'année 2013, il convient d'attribuer à chacun des membres la somme qui lui revient.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCEPTE le reversement des vacances aux sapeurs-pompiers comme indiquées ci-dessus et INSCRIT la somme correspondante au budget 2015 de la Commune en dépenses de fonctionnement (article 6228).

4°) Choix de la capitale régionale de la Bourgogne Franche-Comté

A la suite de la promulgation de la loi modifiant la carte des régions, le Maire a reçu un courrier de M. Guillaume Larrivé, Député de l'Yonne, l'invitant à faire délibérer le conseil municipal afin de faire entendre la voix de la commune et de l'Yonne dans le choix de la nouvelle capitale régionale de Bourgogne Franche-Comté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Appelle le Gouvernement à choisir Dijon comme capitale de la région Bourgogne Franche-Comté, Décide d'adresser la présente délibération au Préfet de Région, au préfet de l'Yonne et au Président du Conseil Régional de Bourgogne.

5°) Droit de Prémption Urbain

Mme le Maire informe le conseil municipal que la Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur la vente de l'immeuble cadastré AA 392 de 161 m² situé 15 rue de Bonnielle appartenant à FARCY Julien et Séverine.

Extraits du Conseil Municipal du 10/04/2015

Ordre du jour : Budget du PRL - Vote des tarifs du service de l'eau potable - Budget du service de l'eau potable - Budget de la commune - Vote des taux d'imposition - Renouvellement de la ligne de trésorerie - Vote des subventions 2015 aux associations - Création d'un poste CUI-CAE de 24h - Paiement des vacances 2014 aux membres du CPI - Participation aux frais de scolarité des écoles extérieures - Délimitation d'un périmètre soumis au droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux - Adhésion aux compétences optionnelles du SDEY - Convention de mise à disposition de locaux pour le RAM - Nomination de délégués à la fourrière animale de Branches - DPU - Questions diverses.



1°) Budget du PRL Compte administratif 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Mr Alain GODARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014, dressé par Mme Colette LERMAN, Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif et les modifications budgétaires de l'exercice considéré, **APPROUVE à l'unanimité**, (hors la présence de Mme LERMAN) les différents comptes, **ARRÊTE** les résultats définitifs de cet exercice comme suit :

PARC RESIDENTIEL DE LOISIRS				
Année 2014		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Recettes		10 000.00		2 164.00
Dépenses	CAP	4 342.10	INT	1 635.31
Résultat de l'exercice 2014		+ 5 657.90		+ 528.69
Reprise N-1 = 2013	R001	+38 318.62	R002	+ 4 168.06
Clôture (2013+2014)		+ 43 976.52		+ 4 696.75
Résultat de clôture = cumul des sections				+ 48 673.27

Compte de Gestion 2014

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter : e budget primitif 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats 2014, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur

Après avoir entendu et approuvé, à l'unanimité, le compte administratif 2014, STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014 y compris celles relatives à la journée complémentaire, DÉCLARE que le compte de gestion 2014 dressé par Monsieur DIAZ, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2014

Fonctionnement : Le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 4 696.75 € (cumul 2013 et 2014 soit 4 168.06 € + 529.69 €). Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, statue sur l'affectation du résultat, et DECIDE à 14 voix pour de reporter l'excédent de fonctionnement de 4 696.75 € au compte R002.

Investissement :

L'excédent d'investissement est reporté au compte Recettes R001. Il est obtenu par le cumul des excédents :
2013 : 38 318.62 € 2014 : 5 657.90 € **soit 43 976.52 €**

Vote du budget 2015

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif 2015 et après avoir délibéré, à l'unanimité, ADOPTE le BP 2015 voté par chapitre équilibré dans chacune des sections en recettes et en dépenses à :

7 196 € à la section de Fonctionnement

53 976 € à la section d'Investissement

2°) Vote des tarifs du service de l'eau potable

Mr Godard, premier adjoint, propose au conseil municipal de voter de nouveaux tarifs de l'eau, inchangés depuis 2004, afin de rééquilibrer le budget de l'eau et d'intégrer dans le budget les études suivies d'inévitables travaux compte tenu de la situation des nitrates.

- **Taxe de raccordement au réseau d'eau potable** : 350.00 €
- **Taxe pour changement de compteur suite à une négligence de l'abonné** : 110,00 €
- **Taxe pour changement de titulaire sans suppression compteur**
 - avec relevé contradictoire * : 15.00 €
 - sans relevé contradictoire ** : 50.00 €
- **Taxe pour réouverture de compteur à la demande du propriétaire** : 50.00 €
- **Taxe pour suppression de compteur avant 5 ans d'abonnement** : 50.00 € + x
- **Taxe pour suppression de compteur après 5 ans d'abonnement** : 50.00 €

x = solde d'abonnements restants sur 5 ans

* relevé effectué par le cédant et le repreneur

** cas où la Commune est obligée de se déplacer pour effectuer le relevé

Prix de l' Eau par M3 :

- **Taxe pollution fixée par l'AESN (pour information)** 0.41 €
- **Prix du m3 d'eau potable** 1.00 €

Après les relevés de compteurs de 2015, le prix du m3 passera à 1.05 € sur la facturation de 2016.

Abonnement :

Compteurs	Tarifs	Compteurs	Tarifs	Compteurs	Tarifs
Compteur 15 mm	45 €	Compteur 30-32 mm	73 €	Compteur 65 mm	110 €
Compteur 20 mm	49 €	Compteur 40 mm	96 €	Compteur 70 mm	116 €
Compteur 25 mm	60 €	Compteur 50 mm	106 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 13 voix pour et une voix contre, ENTERINE ces nouveaux tarifs, DECIDE de tarifier à 1.05 € le m3 d'eau potable à compter de la facturation de 2016.

3°) Budget du service de l'eau potable Vote du Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Mr Alain GODARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme Colette LERMAN, Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif et les modifications budgétaires de l'exercice considéré, **APPROUVE à l'unanimité**, les différents comptes, (hors la présence de Mme LERMAN), **ARRETE** les résultats définitifs de cet exercice :

BUDGET EAU					
Année 2014		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
Recettes		81 618.24		73 069.53	
Dépenses		42 729.29		63 584.98	
Résultat de l'exercice		+ 38 888.95		+ 9 484.55	
Reprise x-1 = 2013	D001	30 093.80	R002	917.52	
	RAR				
Clôture : 2013 + 2014	R001	+ 8 795.15	R002	+ 10 402.07	
	Résultat de clôture = cumul des sections				+19 197.22

Compte de Gestion 2014

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter : le budget primitif 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014, à l'unanimité, STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire, **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par Mr DIAZ, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2014

Fonctionnement : Le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 10 402.07 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à 14 voix pour, statue sur l'affectation du résultat, et DECIDE de reporter l'**excédent de fonctionnement de 10 402.07 € au compte R002**.

Investissement :

Résultat 2013 : - 30 093.80 € RAR 00
Résultat 2014 : + 38 888.95 € Clôture 2014 : + 8 795.15 € (R001)

Vote du budget 2015

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif et après avoir délibéré à l'unanimité, VOTE par chapitre les Dépenses et les Recettes par section, ADOPTE le budget primitif équilibré en Dépenses et en Recettes :
Fonctionnement : **94 170 €**, avec un virement de la section de fonctionnement à celle d'investissement de **15 000 €**
Investissement : **83 415 €**

4°) Budget de la commune Vote du Compte Administratif 2014

Le Conseil Municipal réuni sous la Présidence de Mr Alain GODARD, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par Mme Colette LERMAN, le Maire, et après s'être fait présenter le budget primitif et les modifications budgétaires de l'exercice considéré, **APPROUVE à 14 voix pour**, les différents comptes, (hors la présence de Mme LERMAN), **ARRÊTE** les résultats définitifs de cet exercice :

BUDGET COMMUNE				
Année 2014		INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT
Recettes		777 954.04		750 851.40
Dépenses		633 110.35		533 980.94
Résultat de l'exercice 2014		+ 144 843.69		+216 870.46
Reprise N-1 = 2013	D001	319 218.66	R00 2	+69 082.30
	solde001	174 374.97		
	RAR	331 505.00		
Clôture : 2013 + 2014		+324 569.00		
	1068	-181 310.97		+ 285 952.76
Résultat de clôture = cumul des sections				+104 641.79

Compte de Gestion 2014

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par Monsieur le Receveur.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2014, à l'unanimité, STATUANT sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire, **DÉCLARE** que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2014 par M. DIAZ, Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Affectation du résultat 2014

Fonctionnement : Le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 285 952.76 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, statue sur l'affectation du résultat, et DECIDE

De couvrir le déficit d'investissement par un virement au compte R 1068 de 181 310.97 €

De reporter l'excédent de fonctionnement de 104 641.79 € au compte R002

Investissement : Résultat 2013 : - 319 218.66

Résultat 2014 : + 144 843.69

Clôture 2014 : - 174 374.97 (à reprendre au BP au compte D 001 Investissement)

Vote du budget 2015

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenté le budget primitif et après avoir délibéré à 14 voix pour, VOTE par chapitre les Dépenses et les Recettes par section, ADOPTE le budget primitif équilibré en Dépenses et en Recettes :

Section de fonctionnement à 844 113 €

Section d'investissement à 881 379 €

5°) Vote des taux d'imposition

Le Maire propose de reconduire les taux de l'année 2014 comme indiqués ci-dessous. Seules les bases augmentent.

Libellés	Base 2015	Taux 2014	Taux 2015	Montants
Taxe d'habitation	896 900	15.66 %	15.66 %	140 455 €
Taxe foncière (bâti)	634 900	28.94 %	28.94 %	183 740 €
Taxe foncière (non bâti)	52 200	79.60 %	79.60 %	41 551 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,
DÉCIDE de maintenir en 2015 les taux de 2014 comme indiqués dans le tableau ci-dessus.

5°) Vote des subventions 2015 aux associations

ASSOCIATIONS (art 6574)	2014	2015			
CRAVANT PATRIMOINE	305.00	250.00	COOPERATIVE MATERNELLE	1 040.00	795.00
AMICALE SAPEURS POMPIERS	non demandée	non affectée	Resto du Cœur (2015)	100.00	100.00
ARBRE DE VIE	non demandée	non affectée	Prévention routière	20.00	20.00
AVIATROGLO	305.00	250.00	SPA	100.00	100.00
LES AMIS DE CHEUILLY	305.00	250.00	sous-total	13 835.00 €	13 130.00 €
LES AMIS DE CRAVANT	305.00	dissoute	Ecole des Remparts Avallon	00	50.00
SYNDICAT INITIATIVE CRA- VANT	305.00	250.00	CFA InterPRO de l' Aube	64.00	65.00
CRAVANT SOLIDARITE	non créée	300.00	CFA BTP Yonne	94.00	95.00
Bourse de Loisirs	2 200.00	1 450.00	MFR Sénonais	36.00	45.00
CRAVANT EN FETES	7 600.00	7 000.00	CFA Agricole	00	50.00
Fête du 14 juillet		1 300.00	CIFA Auxerre	360.00	600.00
ADMR VERMENTON	150.00	150.00	Lycée Professionnel Rural	00	45.00
COOPERATIVE PRIMAIRE	1 100.00	915.00	MFR Toucy	00	50.00
			sous-total	554.00 €	1 000.00 €
			TOTAL	14 389.00 €	14 130.00 €
			CCAS (Art 657362)	5000.00	4 500.00 €

6°) Création d'un poste CUI - CUA

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer un poste CUI-CAE de 24 h par semaine à compter du 4 mai 2015 pour un an, renouvelable.

7°) Paiement des vacances 2014 aux membres du CPI

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE d'inscrire au budget 2015 les différentes dépenses (6225.63 €) et AUTORISE le Maire à verser les vacances.

8°) Délimitation d'un périmètre soumis au droit de préemption sur les fonds artisanaux, les fonds de commerce et les baux commerciaux

Vu l'avis favorable de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Yonne en date du 10 février 2015,
 Vu l'avis favorable de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne en date du 10 mars 2015,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de délimiter un périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité à l'intérieur duquel sont soumises au droit de préemption les cessions de fonds artisanaux, de fonds de commerce ou de baux commerciaux.

9°) Adhésion aux compétences optionnelles du SDEY

Mme le Maire expose qu'au 31 décembre 2013 les syndicats intercommunaux d'électrification rurale ont été dissous. Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne, depuis le 1^{er} janvier 2014, peut exercer à la demande expresse des communes, la compétence suivante : 4-3 Au titre de l'éclairage public

Au vu des propositions de Mme le Maire, le conseil municipal décide de :

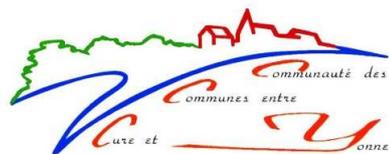
- Solliciter le transfert de la compétence éclairage public au Syndicat Départemental d'Energies de l' Yonne à partir du programme de travaux 2014,
- Retenir le niveau 4.3.2.
- De ne pas adhérer au 4.3.4 « organisation de l'achat d'énergie nécessaire aux installations d'éclairage public »
- Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ces points.

10°) Droit de Préemption Urbain

Mme le Maire informe le conseil municipal que la Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur les ventes suivantes :

- sur le terrain cadastré AC 53 lieu-dit Jouigny appartenant à Mr BOLAC René
- sur l'immeuble et ses annexes cadastrés AB 74, 76 et 77 situés 11 rue Faubourg St Nicolas appartenant aux consorts CESCHIN
- sur l'immeuble et ses annexes cadastrés AB 170,200 et 201 situés rue Faubourg Saint Nicolas appartenant aux consorts CESCHIN

LES ECHOS DE LA CCECY



Accolay Arcy-sur-Cure Bazarnes Bessy-sur-Cure Bois d'Arcy
Cravant Essert Lucy-sur-Cure Mailly-la-Ville Mailly-le-Château
Prégilbert Sacy Sainte-Pallaye Sery Trucy-sur-Yonne Vermenton

Extrait du Conseil Communautaire du 8 janvier 2015

Ordre du jour : Finances, Urbanisme, Assainissement, Enfance-Jeunesse, Gestion des déchets, Modifications statutaires, Questions diverses.

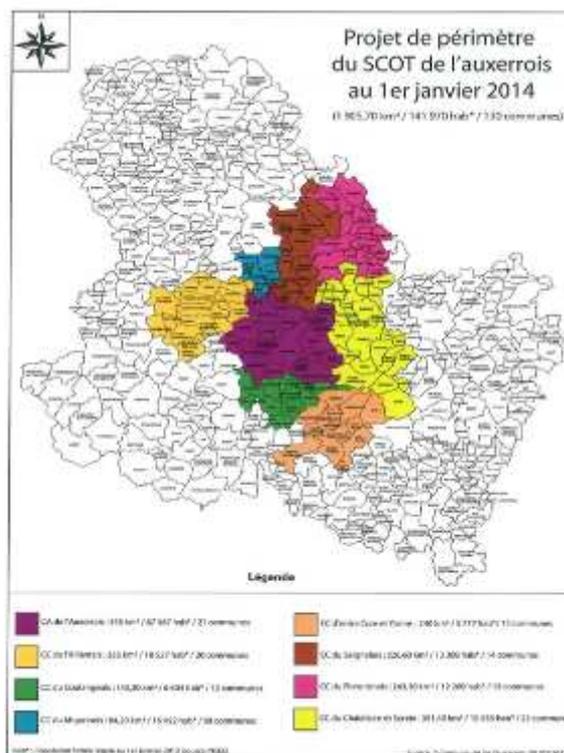
Urbanisme : Schéma de Cohérence Territoriale – Présentation Statuts syndicats mixtes

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), substitué au schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme par la loi SRU, est un document prospectif à l'initiative des communes et de leurs regroupements. Il définit et appuie la mise en œuvre d'un projet d'aménagement et de développement du territoire, et doit traiter l'ensemble des éléments de l'aménagement urbain conformément aux dispositions des articles L.121-1 et suivants du code de l'urbanisme.

Afin de répondre aux obligations de la loi Grenelle de généralisation de la couverture du territoire français par des SCoT avant 2017, les EPCI suivants ont décidé de s'engager dans la démarche et d'organiser leur territoire le « Grand Auxerrois » : Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, Communautés de Communes : de l'Aillantais, du Pays du Chablisien, du Pays du Coulangeois, d'entre Cure et Yonne, du Florentinois, de l'Agglomération Migennoise et de Seignelay-Brienon.

Le projet de périmètre couvre leurs territoires respectifs, soit 130 communes représentant une population de 141 000 habitants. Le périmètre du SCoT du Grand Auxerrois a été arrêté par voie préfectorale le 08 octobre 2014.

La loi SRU ayant posé le principe de l'élaboration du SCOT par un EPCI ou un syndicat mixte ad hoc, exclusivement constitués de communes et EPCI compétents compris dans le périmètre du schéma, huit Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) se sont accordés sur le recours à un syndicat mixte.



Au regard de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, il est proposé la création d'un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR). Il s'agit d'un établissement public constitué par accord entre plusieurs Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) à fiscalité propre au sein d'un périmètre d'un seul tenant et sans enclave. Sa création, dont l'objet est l'élaboration d'un projet de territoire, est décidée par délibérations concordantes de ces EPCI et est approuvée par arrêté préfectoral après avis de la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Les règles de fonctionnement d'un PETR sont identiques à celles d'un syndicat mixte fermé, à l'exception de quelques dispositions spécifiques, à savoir notamment la répartition des sièges, la mise en place d'une conférence des maires, la présence d'un conseil de développement territorial regroupant les acteurs de la société civile, l'élaboration d'un projet de territoire à échelle du périmètre retenu.

Le PETR sera également compétent en matière d'élaboration, de suivi, de modification et de révision du SCoT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité moins 3 abstentions :

APPROUVE l'adhésion de la CCECY au futur « PETR du SCoT du Grand Auxerrois »

APPROUVE le projet de statuts du futur PETR,

DESIGNE les délégués suivants représentant la CCECY au sein du comité syndical : Titulaires : D. Charlot, G. Quirin, Y. Depouhon et O. Bertrand, Suppléants : J. Joublin et A. Godard

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération. et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

LA VIE DES COMMISSIONS

Extraits de la réunion du comité Animation, Jeunesse, Sports et Ecoles du 5 juin 2015

1/ Etude des dérogations scolaires (en présence des deux directrices d'écoles)

Sur les six demandes de dérogations reçues pour des élèves de maternelle, quatre avis favorables (un enfant de Lucy sur Cure et trois de Bazarnes) et deux avis défavorables (un enfant d'Accolay et un enfant de Mailly le Château) ont été proposés.

2/ Point sur les travaux effectués à l'aire du jeux du stade.

Suite à la réunion du présent comité du 6 octobre dernier, il avait été noté que l'aire de jeu de la zone sportive pour les enfants présentait des défauts ou des risques. Des travaux correctifs ont été effectués au niveau du des jeux.

Certains parents ont fait part de leur difficulté d'accéder à l'aire de jeu avec des poussettes en raison des chaînes qui entourent la zone sportive. Ces délimitations ont pour but d'empêcher les cyclomoteurs et scooters d'aller dans cet espace et un passage spécifique existe sur la partie haute de l'aire de jeu (à proximité du transformateur EDF). L'installation d'un passage de ce type du côté du parking des Filous Fûtés pourrait faire l'objet d'une étude de faisabilité.



3/ Organisation du chantier jeunes estival.

Le chantier est reconduit pour cette année. Le règlement intérieur et les éléments de communication ont été adaptés au fait que c'est Cravant Solidarité qui récompensera les jeunes à hauteur de 80 euros pour chaque chantier.

4/ Préparation de la fête de Noël 2015.

L'artiste Luméma est retenue pour la date du 20 décembre prochain en partenariat avec Accolay.

5/ Réponse à la candidature de Cravant pour Yonne Tour Sport.

Le Conseil Départemental n'a pas retenu pour cette année la candidature de Cravant. Elle sera reproposée pour 2016.

INFOS PRATIQUES

La Mairie : horaires et permanences

<u>Horaires d'ouverture au public :</u>	lundi de 14 h à 18 h mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h jeudi de 14 h à 18 h
Permanence téléphonique	tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h (17 h le mardi et le vendredi)
<u>Permanence sociale</u>	le mercredi, de 14 h à 18 h par Michèle BARY et George BASSAN



Le maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous. Merci de vous renseigner en mairie.

Tél : 03 86 42 23 34

Fax : 03 86 42 29 67

@ : mairie-cravant@wanadoo.fr

Site : www.cravant-yonne.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

RAPPEL : la collecte des ordures ménagères par la Communauté de Communes a lieu le vendredi matin. Les poubelles doivent donc être sorties le jeudi soir, à partir de 18 h. Aucun dépôt de déchets ne doit être effectué en dehors des périodes de ramassage.

ANTICIPER MA DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Dans le précédent numéro des échos de la commune, il était recommandé d'anticiper les demandes de renouvellement de carte nationale d'identité ou de passeport afin d'éviter un afflux de demandes qui conduirait à des délais d'attente incompatibles avec les dates de voyage.

La Préfecture de l'Yonne précise que le délai de délivrance d'un passeport est actuellement d'environ 4 semaines. Ce délai est sensiblement identique pour obtenir une carte d'identité.

En conséquence :

- Vérifiez les dates d'expiration de votre carte d'identité ou de votre passeport,
- Rapprochez-vous de la Mairie de Cravant pour toute demande de carte nationale d'identité,
- Contactez la Mairie de votre choix équipée de stations biométriques afin d'obtenir un rendez-vous pour l'établissement de votre passeport (rappel : Aillant s/ Tholon, Auxerre, Avallon, Bléneau, Chablis, Joigny, Migennes, Pont sur Yonne, Saint Florentin, Sens, Tonnerre, Toucy, Vermenton, Villeneuve l'Archevêque).



LA RESIDENCE - CLUB GRÉGOIRE DIREZ DE MAILLY-LE-CHATEAU



7 Chemin Devant La Ville
89660 MAILLY-Le-CHATEAU
Tél : 03.86.81.40.72
Fax : 03.86.81.11.98
www.residence-club.com

La Vie à la Résidence c'est :

- Un cadre agréable et adapté,
- Un parc aménagé et sécurisé,
- De nombreuses animations et sorties,
- Une équipe de professionnels à l'écoute,
- Des prestations individualisées,
- Une volonté continue d'amélioration et d'humanisation.



RECENSEMENT MILITAIRE

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans (garçon ou fille)

Comment se faire recenser ?

Si le jeune est mineur, il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents, si le jeune est majeur, il doit faire la démarche seul. Se présenter à la Mairie avec :

- une pièce d'identité justifiant de la nationalité française,
- le livret de famille tenu à jour,
- un justificatif de domicile.

Quand se faire recenser ?

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire. Un jeune devenu Français entre 16 et 25 ans doit se faire recenser dans le mois suivant l'acquisition de la nationalité française. Un jeune qui aurait décliné la nationalité française, mais qui ne l'a pas fait, doit se faire recenser dans le mois qui suit ses 19 ans.

Quels sont les effets ?

À la suite du recensement :

- la Mairie délivre une attestation de recensement. Cette attestation est nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La Mairie ne délivre pas de duplicata, seul le service des armées à Dijon est habilité à établir une attestation de recensement.
- le jeune est convoqué par l'Administration pour passer sa Journée Défense et Citoyenneté et est inscrit d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

CANICULE : LES GESTES SIMPLES

RISQUES SOLAIRES

A la mer, à la montagne, à la campagne ou même en ville, protégez-vous du soleil.

Les gestes simples :

- Eviter les heures les plus ensoleillées, entre 12 h et 16 h et recherchez l'ombre,
- Protéger encore plus les enfants,
- Se couvrir avec un chapeau, des lunettes et un t-shirt,
- Appliquer de la crème solaire toutes les 2 h et la renouveler après chaque baignade,
- Boire beaucoup d'eau pour enrayer le risque de déshydratation et le phénomène de transpiration qui permet de maintenir le corps à la bonne température,
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses et surtout pas en plein soleil,
- Etre vigilant, prendre des nouvelles de son entourage, de sa famille, de ses voisins,
- Maintenir sa maison à l'abri de la chaleur,
- S'alimenter normalement, surtout pour les personnes âgées,
- Ne pas boire d'alcool.



RAPPEL : LES BAINNADES NON SURVEILLÉES



Rappel : la commune de Cravant ne dispose pas d'une baignade surveillée sur son territoire.

En conséquence, il est rappelé aux usagers que **la pratique de la baignade se fait sous leur responsabilité et à leurs risques et périls**, conformément à la signalétique mise en place.

LES ANIMAUX ET LES VACANCES

Chaque année à l'approche des vacances d'été, plusieurs dizaines de milliers de chats et de chiens sont abandonnés par leurs propriétaires.

Il existe pourtant des solutions permettant de faire garder son animal en cas d'absence (garde par un voisin ou un membre de la famille, prise en charge ou placement par une association, un organisme ...).

Rappel : Le propriétaire qui abandonne son animal peut être puni de 2 ans de prison et 30 000 € d'amende.

Le juge peut prononcer, à titre complémentaire, l'interdiction définitive ou provisoire de détenir un animal.



INFOS COMMUNALES

ETAT CIVIL



NAISSANCES

- Le 22 avril Tiago PHAM 1 rue des Ecosais
- Le 23 mai Lily-Rose RANDON 18b chemin du Colombier

MARIAGE

- Le 30 mai Sylvie BIZOT & Damien COURONNER
1 place du 19 mars 1962

DECES

- Le 14 avril Sébastien BONFANTI 4 chemin du Colombier
- Le 1er mai Maurice LAVIRON 17 rue d'Orléans
- Le 17 mai Suzanne VILLE 14 rue de Monteloup
- Le 21 mai Patrice LECOEVRE Domicilié à Jussy
Ancien employé communal, de 2008 à 2011.

Contrôle de l'eau destinée à la consommation humaine Derniers contrôles effectués à Cravant le 11 juin 2015

ELEMENTS ANALYSES	RESULTATS	VALEUR MAXIMALE ADMISSIBLE
Coloration	0	15
Odeur	0	2 à 12
Turbidité	0.33 NFU	2
pH	7.75	6,5 et 9
Ammonium	<0.05 mg/L	0,10
Nitrates	41.2 mg/L	50
Bactéries coliformes dans 100 ml	<1 n/100 mL	0
Entérocoques	<1 n/100 mL	0
Eschérichia coli	<1 n/100 mL	0

Conclusion sanitaire : Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

EVENEMENTS A VENIR

Chantiers jeunes été 2015 : contribution à l'embellissement du village.



Comme chaque année, la commune, en partenariat avec l'association Cravant Solidarité, met en place des Chantier de jeunes-bourses de loisirs au cours du mois de juillet pour les jeunes Cravantais âgés de 14 à 18 ans.

Ils auront lieu pendant 3 semaines de 9h00 à 12h du lundi au vendredi :
- du 6 au 10 juillet
- du 13 au 17 juillet
- du 20 au 24 juillet

ATTENTION : vous devez obligatoirement avoir 14 ans lors du premier jour et moins de 18 ans lors de la dernière journée.

Le formulaire d'inscription est disponible en Mairie. Une récompense individuelle pourra être attribuée par l'association Cravant Solidarité.

VOUS AVEZ LA PAROLE ...

Il arrive, de temps en temps, que la commune reçoive des lettres anonymes pour dénoncer un fait, un comportement inapproprié ou une situation contraire aux règlements.

Dans certains cas, le ou les auteurs demande(nt) à la commune de publier une réponse à leur lettre dans le bulletin communal. Par principe, aucun traitement ne sera apporté aux courriers anonymes déposés dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Les personnes souhaitant obtenir des renseignements ou signaler un problème sur la commune peuvent le faire aux jours et heures d'ouverture du secrétariat ou bien en prenant rendez-vous avec le Maire.

Voyage dans le médiéval autour d'un fier Donjon

En suivant les pas de Colette, sur les chemins de la lumière.

Ce merveilleux village de Cravant, qui a la chance de posséder un tel joyau, construit sur un socle inébranlable depuis 1280.

Rare témoignage de l'architecture militaire du moyen-âge,

Colette, appelée par un artiste Belge « la Donjonlaine » lors d'une dernière exposition aux bougies pour ses amis les artistes.

Elle décide de mettre tout en œuvre pour que le Donjon soit aussi contemplé que la Tour Eiffel ...

Avec un espace muséographique dans la salle aux idéogrammes, véritable pépite éternelle au rayonnement culturel.

Haut lieu du patrimoine en Bourgogne, classé monument historique en totalité, doté de son imposante enceinte, avec son unique Tour Octogonale prise dans le corps de la forteresse.

Essor touristique très florissant à Cravant, avec passage de 400.000 voitures par an,

Comme l'a chanté Charles Trenet ... la route des vacances ...

Je souhaiterais des personnes passionnées qui soutiennent ma démarche et me contacte pour dialoguer sur cet important projet qu'est de faire vivre éternellement ce lieu magique et unique pour le respect de nos ancêtres et l'avenir de notre jeunesse.

Rassemblons notre énergie pour des rencontres sublimes.

Colette BECHET
06.41.16.69.17

ELLE AVAIT EU LA PAROLE ...

Le 17 mai dernier, Mme VILLE a quitté son domicile du 14 rue de Monteloup pour rejoindre sa dernière demeure.

A plusieurs reprises, elle nous avait fait partager son goût pour l'écriture. Nous publions ici, à sa mémoire, l'un de ses poèmes, paru dans le numéro 13 des « Echos de la commune » (septembre à décembre 2011) et qui s'intitulait : « PASSE VITE LA VIE »

*C'est merveilleux la vie
Lorsque l'on a 5 ans
On regarde les grands
Qui aiment et qui sourient*

*Lorsque l'on a 20 ans
C'est très beau la vie
On est devenu grand
On aime et on sourit.*

*Passé les 50 ans
C'est encore beau la vie
Tous nos petits sont grands
Et tous aiment et sourient.*

*Puis viennent les 80 ans
Et c'est merveilleux la vie
Malgré le poids des ans
Et tous les vieux soucis.*

*On s'étonne encore
Des merveilles de la vie
Le soleil de l'Aurore,
L'oiseau qui fait son nid.*

*Les saisons qui passent,
Les feuilles de l'automne,
L'hiver dont on se lasse
Et qui est monotone.*

*Vous qui avez cet âge
Je vous fais compliment
Et de vivre encore longtemps
C'est le souhait que je fais*

Vive la vie et les 80 ans !

Suzanne Ville

LES ENTREPRISES

Du nouveau chez saveurs et douceurs orientales !!!

Nous vous accueillons désormais dans notre boutique avec tous nos produits exposés, des plats cuisinés, des fruits secs, des olives et encore plein d'autres choses à découvrir dans la zone d'activités des Bouchots.

Horaires d'ouverture :	Le mardi :	De 16 h à 21 h
	Du mercredi au samedi :	De 10h à 14h et de 17h à 21h
	Le dimanche :	De 10h à 14h

LES JOURNEES DU PATRIMOINE

Les Journées Européennes du Patrimoine 19 et 20 septembre 2015

Ces journées ont pour thème « le patrimoine du XXIème siècle, une histoire d'avenir » et pour Cravant, village médiéval, il s'agit donc de montrer combien les techniques de notre époque permettent de mettre en valeur et de transmettre pour l'avenir ce patrimoine venu du passé. Pour cela le village et ses associations ont mis au point un programme valorisant cette transmission.

Mieux connaître le village et l'église Saint Pierre Saint Paul accompagné par smartphone ou tablette :

La Mairie de Cravant a réalisé avec le concours d'habitants de la commune trois visites guidées interactives utilisables sur smartphones et tablettes numériques : visite de l'église Saint Pierre Saint Paul. Vous serez guidé par la voix de Mme Desormeaux qui vous fera partager sa passion pour cet édifice plein de surprises et dont le clocher vient de retrouver une nouvelle jeunesse. Visite de Cravant : au cours de cette promenade, les visiteurs arpenteront les rues de Cravant, autrefois importante cité médiévale de plus de 3000 habitants et découvriront toutes les traces de son passé (La maison de bois, les trois portes, la Tour du Guette, l'église, le donjon ...). Enquête à Cravant : cette visite-jeu s'adresse aux enfants à partir de 8 ans et à leur famille. Tout au long de leur enquête, les enfants découvrent Cravant et apprennent son histoire. A chaque étape, ils ont des défis à relever et font apparaître des personnages et objets cachés, avec lesquels ils se prennent en photo pour garder un souvenir de leurs exploits.

Cravant Patrimoine accueillera les visiteurs dans l'Eglise et mettra des tablettes numériques à leur disposition.

Découvrir ses origines ou celles de sa maison grâce aux archives numérisées :

Le FSE et la bibliothèque proposeront au cours de ces deux journées une exposition sur les recherches généalogiques et proposeront des démonstrations de recherches sur le site des Archives Départementales qui ont numérisé un grand nombre d'informations sur notre commune.

Découvrir l'histoire du site industriel aéronautique de Cravant :

Aviatroglo proposera une randonnée mémorielle depuis le port de Cravant jusqu'à la centrale de montage, avec diverses étapes racontant l'histoire mouvementée de ce lieu durant la deuxième guerre mondiale.

Transmettre le patrimoine culinaire bourguignon :

A l'Escalier (Espace Socio-Culturel Associatif de Liaison Intergénérationnelle et d'Entraide Rurale), **proposé par le FSE**, un atelier de cuisine sera consacré au patrimoine culinaire de notre région et sera ainsi un lieu d'échange de connaissances et de transmission de recettes, où certains feront, d'autres regarderont et tous dégusteront !

A Cheully, découvrir la rencontre de l'art contemporain et du patrimoine :

En s'associant avec la Chapelle du Beugnon à Arcy sur Cure et la Chapelle d'Avigny dans la commune de Mailly, le Hameau de Cheully avec **l'association Apache** va s'inscrire dans ce circuit des trois chapelles de notre Communauté de Communes qui, aux Journées du Patrimoine, proposeront des expositions d'art contemporain.



DES NOUVELLES DES ÉCOLES

Exposition AVIATROGLO

Avec notre maîtresse Solange, nous, les élèves de CM1 et CM2, nous sommes rendus le 5 mai au CELIA de Vincellottes pour visiter l'exposition de l'association AVIATROGLO sur le patrimoine aéronautique local.

La visite guidée était agrémentée d'un petit livret de questions pour nous transformer en « jeune reporter » et apprendre en nous amusant. Nous avons pu découvrir une page importante de notre histoire avec les nombreux panneaux pédagogiques et mannequins, les maquettes à taille réduite mais aussi l'extraordinaire maquette de fuselage d'avion en cours de construction par Dominique, le gentil et passionné guide du jour.



Juste avant de partir, nous avons pu revoir les dessins que nous avons réalisés et destinés à être envoyés au pilote américain Philip Innes Eschbach Jr, qui avait réussi l'exploit de redécoller dans des conditions héroïques, en janvier 1945, avec un B 26 qui s'était précédemment posé en urgence sur la piste de Cravant-Vincelles.

Un goûter a permis de terminer cette matinée ludique ... avant de retourner bien sagement à l'école de Cravant.

Loto des écoles

C'est dans une ambiance détendue et sympathique que le loto des écoles s'est déroulé le dimanche 12 mai.

De jolis lots étaient en jeu (bons d'achats, cadeaux, tablette numérique) et les gagnants furent nombreux.

A voir leurs mines réjouies, nul doute que celui de l'an prochain sera attendu avec intérêt.



Vernissage de notre exposition sur le cirque le lundi 15 juin à la bibliothèque de Cravant

Nous avons toute l'année travaillé sur le cirque à la bibliothèque avec Marie. Ainsi, une exposition a pu être proposée au public du 15 au 26 juin.

Voici quelques propos d'élèves:

- *« c'était une bonne idée de faire un buffet»
- *« c'était super»
- *« les affiches étaient jolies et maquette était réussie»
- *« en l'espace de 5 minutes, la boîte de bonbons était vide !»
- *« tout était bien placé dans l'exposition»



LES FILOUS FUTÉS

Le programme de l'été et de la rentrée est consultable sur le site filousfutes.fr

A noter également qu'un changement des horaires des NAP sera appliqué à la rentrée : au lieu du lundi et du jeudi, ce sera mardi et vendredi.

A propos des NAP, le nouveau numéro (n°4) du petit journal « La vie des NAP » est disponible ou consultable sur le site des filousfutes.fr. Retrouvez les activités variées et très appréciées des enfants.



LES ASSOCIATIONS

CRAVANT SOLIDARITÉ

LE VESTIAIRE

Il a fermé ses portes pour l'été et ouvrira à nouveau le **lundi 7 septembre** dans le local rénové mis à notre disposition par la mairie attenant à la salle annexe de la salle polyvalente. La SCOP VIBEL de Bazarnes nous a fourni du mobilier. Un grand merci à Daniel Diversin qui l'installe et le modifie pour qu'il réponde à nos besoins. J'espère que vous viendrez nombreux découvrir nos installations.



Un petit rappel : le « vestiaire » est ouvert à tout le monde sans condition de ressources. Il fonctionne uniquement avec des articles donnés et triés avant de les remettre en circulation. Chaque visiteur peut emporter 15 articles maximum moyennant la somme de 2 € nécessaires pour le fonctionnement de l'association.

Il est ouvert le **1^{er} lundi de chaque mois de 14 h à 17 h**
et dès le mois d'octobre le **3^{ème} jeudi du mois de 17 h à 19 h**. Alors au 7 septembre !

BOURSE AUX VÊTEMENTS DE PRINTEMPS



Comme prévu, elle a eu lieu les 18 et 19 avril et le succès est toujours au rendez-vous. Nous retrouvons avec plaisir des clients fidèles mais le bouche à oreilles fonctionnant bien de nouveaux déposants nous rejoignent. 1 663 articles ont été déposés en 2 jours et les ventes des deux après-midi du samedi et dimanche ont représenté 1 425 €. Le prix moyen des articles vendus est de 2,50 € ce qui peut sembler peu cher mais au printemps le prix des vêtements est moins élevé qu'en automne-hiver.

La prochaine bourse est prévue les **17 et 18 octobre**. C'est une très grosse organisation pour le peu de bénévoles que nous sommes. Peut-être certains d'entre vous ont envie de se joindre à nous ? N'hésitez à me contacter

Marie Theurel

AVIATROGLO (www.aviatroglo.fr)



L'exposition organisée par AVIATROGLO du 8 au 17 mai au CELIA, à Vincellottes a rencontré un joli succès avec près de 1500 visiteurs. Grands et petits ont pu se (re)plonger dans notre histoire « aéronautique » grâce aux nombreux panneaux d'informations, aux mannequins revêtus des tenues et uniformes d'époque et bien sûr aux maquettes dont l'extraordinaire réalisation de Dominique : un fuselage grandeur nature d'un Focke-Wulf 190.

Cette semaine de présentation au public de tout ce que l'association a collecté, remis en état ou recréé, a été également marqué par quelques événements significatifs :

A commencer par la cérémonie du 8 mai qui, pour son 70^{ème} anniversaire, a réuni à Vincellottes une foule importante qui s'est ensuite retrouvée pour un verre de l'amitié au restaurant Les tilleuls.



Ensuite par la visite de 5 écoles dont pour partager avec les plus jeunes cette page de notre histoire (voir l'article sur les écoles)



Egalement par le passage à basse altitude d'une réplique du Focke-Wulf 190 par un passionné qui avait fait spécialement le déplacement

Enfin par le concert Jazz qui a comblé les fans et bien sûr par le café mémoire au cours duquel des échanges fructueux ont permis d'éclairer encore plus certains aspects de l'époque (ce débat fut si dense et intéressant qu'un autre est déjà envisagé ...).

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers a organisé son vide-greniers annuel sous une pluie battante. Merci à la commune de nous avoir prêté leurs véhicules pour le bon fonctionnement de cette manifestation.

Maintenant, avec le Syndicat d'Initiative, nous allons organiser le Marche de Noël.

CRAVANT EN FETE

Exposition d'artistes régionaux à la Salle Polyvalente

Samedi 25 et dimanche 26 avril, Cravant en Fête avait organisé une exposition d'artistes régionaux : artistes peintres, céramistes, écrivains, auteurs de bandes dessinées, sculpteurs ...

Lors du vernissage qui a eu lieu samedi soir, en présence de Monsieur André Villiers, Président du Conseil Départemental, Sandrine Merlier, Présidente de Cravant en Fête a remercié les exposants, nombreux à adhérer à cette manifestation, citant en particulier Paule Bernard, qui écrit de beaux poèmes, et qui participe fidèlement depuis 23 ans à cette exposition. Sandrine a salué également son équipe, ainsi que les services de la commune.

Notre maire a invité les visiteurs à parcourir l'exposition qui réunissait des talents variés, et des artistes passionnés. L'invitée d'honneur était cette année Alexandra de Prinsac, une jeune artiste peintre de Joigny, dont les tableaux attirent par la pureté des visages et la douceur qu'ils dégagent. Artistes et visiteurs ont ensuite terminé la soirée autour d'un verre, agrémenté de gougères et de petits fours ...

Cette année encore le public était au rendez-vous et les exposants ont d'ores et déjà prévu de revenir à Cravant l'an prochain.

Fête du village

La fête du village aura lieu le **1^{er} week end de juillet, le samedi 4 et dimanche 5 juillet.**

Le thème retenu cette année est « LE FAR WEST » et voici le programme détaillé :

SAMEDI 4 JUILLET

A partir de 16h00

Chasse aux trésors.

Campement amérindien: maquillage, tir à l'arc, sarbacane, jeu du cowboy, visites commentées de tipis, contes...

19h00 Initiation et danse country avec Highway 6.

20h30 Repas assuré par les commerçants du village.

21h30 Musique cajun avec Pain de maïs.

23h00 Feu d'artifice.

23h30 Bal Cajun.

DIMANCHE 5 JUILLET

11h00 Chasse aux trésors et ouverture du campement amérindien.

12h00 Apéritif offert par la municipalité.

12h30 Repas assuré par les commerçants du village.

14h00 Rodéo sur bison mécanique et bourricot fou.

15h00 Danseuses de French cancan.

15h30 Spectacle équestre avec Equidanse.

16h00 Concours de déguisement, sur le thème de la ruée vers l'or.

17h00 Spectacle équestre avec Equidanse.

17h30 Résultat du concours de déguisement.

Venez nombreux prendre part à cet évènement festif



LES ACTUALITÉS DU F.S.E.

L'accueil des classes à la bibliothèque

L'année scolaire se termine et elle a encore été riche au niveau de l'échange avec les élèves et les enseignantes des écoles de Cravant. L'accueil des classes permet aux enfants de se familiariser avec la bibliothèque, de leur donner le goût de la lecture et de leur faire découvrir le plaisir de lire. Ils ont souvent envie de revenir individuellement à la bibliothèque. Et cela leur permet de développer leur imaginaire et élargir leurs connaissances.

Les maternelles ont pu découvrir les différents espaces de la structure : le coin lecture, celui des recherches documentaires, l'espace informatique et la ludothèque. **Les élémentaires** ont été travailler sur différents thèmes. Pour la classe de CP/ CE1, l'aboutissement de l'année sera concrétisé par **l'impression d'un abécédaire**, entièrement réalisé par leurs soins. A partir de chaque lettre de l'alphabet, ils ont recherché des mots, construit des phrases pour arriver à en choisir une, qu'ils ont ensuite illustrée. Leur production a ensuite été reliée et ils ont pu lire leur propre livre à la bibliothèque.

Pour les CE1/ CE2 cette année, ce fût la découverte de la **série des Pitikok de Christian Jolibois et Christian Heinrich**, les papas des « Drôles de petites poules ». Enfin les CM1/CM2 ont produit des **œuvres d'art sur le thème du cirque**. Ils se sont grimés en clown, ont ré- interprétés « Le cirque » de Seurat dans une version mobile, ils ont réalisé la maquette d'un cirque et bien d'autres choses encore. Une exposition de leurs œuvres a été proposée à la bibliothèque du **lundi 15 au vendredi 27 juin** et un vernissage a été organisé à cette occasion pour célébrer nos artistes en herbe. Chacun a put découvrir cette exposition pendant les heures d'ouvertures de la bibliothèque.



Livres voyageurs



Cette année, l'équipe de la bibliothèque a décidé de participer à cet évènement international en créant des dépôts de livres dans plusieurs endroits touristiques afin que chacun puisse trouver un livre, le lire et le redéposer ailleurs. Voyager par et avec le livre, c'est ce que nous souhaitons mettre en œuvre. Les points de dépôts ont été mis en place : aux chalets loisirs, à la halte nautique et au Syndicat d'Initiative. Un dépôt est envisagé à Prégilbert également. Nous remercions notamment Michèle Bary qui nous a fait don de deux anciennes valises qui sont comme deux écrins pour ces livres voyageurs...

Horaires d'été de la bibliothèque

A partir du lundi 6 juillet, les horaires d'été débutent à la bibliothèque. Du **6 au 31 juillet** la bibliothèque sera ouverte du **lundi au vendredi de 14h à 18h**. Du 1^{er} au 22 août la bibliothèque sera ouverte au minimum tous les mercredis de 14h30 à 18h. Une autre plage horaire sera peut-être proposée. Du 24 au 31 août, les horaires seront les mêmes qu'en juillet.

Festival de la littérature jeunesse : lire en short

Cet été, le ministère de la Culture lance la première édition de la Grande Fête du livre pour la jeunesse, du **17 au 31 juillet prochain**. Cette manifestation culturelle nationale se veut « enjouée », comme l'affirme Fleur Pellerin, et c'est dans un esprit « *récréatif, décalé et festif* » que la ministre de la Culture a choisi de baptiser cette fête « Lire en short ».



Au niveau national un concours de photo est organisé. Ici à Cravant, nous organisons un **concours de dessin** pour les enfants sur le thème « **S'il vous plaît, dessine moi l'endroit où tu préfères lire** ». Inscription gratuite, participation jusqu'au 27 juillet et remise des prix le jeudi 30 juillet. La terrasse de la bibliothèque déploiera ses **couleurs estivales** pour accueillir les plaisanciers égarés loin des côtes. En short ou non, chacun pourra y découvrir une sélection de documents liés à la mer et aux rivières, du farniente au code fluvial! Un mélange d'iode et d'embruns se fera sentir à la bibliothèque pour que chacun y trouve un livre, un CD ou tout autre trésor sur le thème de la mer. De découvertes en lectures, chacun y trouvera son compte.

Exposition à la bibliothèque du lundi 6 au jeudi 30 juillet sur « la mer : connaissons-nous vraiment cette immensité et tous ses trésors ? » prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne. Autrefois elle était une limite à l'expansion humaine, aujourd'hui nous nous sommes familiarisés avec elle. Elle fait partie de la vie de chacun : en vacances, en voyage, lors d'activités sportives ou encore par l'intermédiaire de quantités de produits que nous consommons. Mais connaissons-nous vraiment cette immensité et tous les trésors qu'elle recèle ? Quel rôle joue-t-elle sur notre planète ? Pouvons-nous vraiment l'appivoiser comme nous le pensons ? Cette exposition réalisée par instants mobiles essaie de répondre à ces questions. Destinée au jeune public à partir de 6 ans.



Autour du conte

L'heure du conte du samedi matin de 11h à 12h animé par Laetitia Laghmari s'achève par un spectacle de marionnettes entièrement créée avec les enfants. Il s'est déroulé à la bibliothèque le **samedi 20 juin** afin que les parents puissent découvrir le talent de leurs petits. Une belle réussite ! Des changements sont également à prévoir pour l'année prochaine. L'heure du conte continuerait d'exister une fois par mois (par exemple le premier samedi du mois). Des précisions seront à venir.



Jardinage avec les Petits du CLSH

Les enfants du groupe des Petits fréquentant les NAP ont la chance de venir jardiner dans la cour de la bibliothèque. Ils ont planté des graines de tournesol, de radis, de ciboulette, et autres aromatiques. Chaque semaine, après un léger désherbage, ils arrosent et repiquent quand cela devient nécessaire. Et puis vient le moment d'une petite lecture si le temps leur permet !

Les liseuses numériques

A nouveau cet été la bibliothèque départementale de l'Yonne nous prête une valise contenant quatre liseuses numériques de modèles différents, contenant tous de nouveaux ouvrages. Du **27 juin au 18 septembre**, les adhérents de la bibliothèque pourront emprunter gratuitement les liseuses pendant trois semaines. N'hésitez pas à les réserver rapidement.

Recherche petites mains

Afin de réaliser un support d'animation du type tapis à histoire autour de Boucle d'Or et les trois ours, le petit chaperon rouge, et d'autres contes classiques, nous recherchons des petites mains douées en couture qui souhaiteraient nous aider. Ces tapis à histoires serviront de support d'animation pour les accueils des classes de Cravant mais aussi des autres animations de la bibliothèque. Merci de nous contacter si cela vous intéresse !

GYM DYNAMIQUE

Après une année riche en rebondissements, des changements s'annoncent pour l'année 2015/2016 en ce qui concerne la section GYM. Du nouveau, avec une séance de **GYM DOUCE tout public**, les jeudis matin vers 11h (l'horaire et le lieu restent à préciser). Par ailleurs le cours de Fit Dance du jeudi de 20h à 21h à la salle polyvalente deviendra un cours de **L.I.A (Low Impact Aerobic) et Steps**. Le LIA est un cours chorégraphié à partir de combinaisons visant à améliorer la **condition physique** et à **muscler, tonifier** tout le corps.

C'est un genre de steps sans steps ! Des ateliers découvertes ont été proposés gratuitement tout le mois de juin pour que ceux ou celles qui souhaitaient découvrir cette activité puissent essayer. Enfin le cours de **gym dynamique** du mardi est maintenu de 19h à 20h à la salle du Gué d'Arbaut. Les cours reprendront le **mardi 8 septembre**, toujours dans la bonne humeur et dans la convivialité.



LE TENNIS DE TABLE

L'année est faste pour la section tennis de table du FSE Cravant puisque l'équipe est invaincue sur la saison 2014/2015. Ils sont champions dans leur catégorie et changent donc de niveau pour l'année suivante ! Toute nouvelle recrue est la bienvenue dans l'équipe. Reprise des cours le **mardi 2 septembre**.

LUDOTHEQUE

Après une année riche en activités, la ludothèque sera fermée durant l'été, n'oubliez pas de rapporter vos jeux avant le mercredi 1^{er} juillet. Les horaires resteront identiques en septembre 2015, la ludothèque sera ouverte tous les mercredis de 16h à 18h. De même, la formule alternant les après-midis jeux et les soirées jeux continuera de fonctionner un mois sur deux. La première soirée jeux est fixée au **samedi 3 octobre** à 20h30. Il est possible de dîner sur place, pour cela, contacter la famille Silvan qui s'occupe de la ludothèque. Reprise des activités le **mercredi 16 septembre**.

La fête du jeu 2015

Traditionnelle institution de fin mai à Cravant, la fête mondiale du jeu a eu lieu les 29 mai et 30 mai à la Salle Polyvalente. L'objectif de cette journée est de faire reconnaître le jeu comme un outil d'apprentissage et d'éducation, un moyen de rencontres entre les habitants et les générations autour de cette occupation de loisirs.



La Salle Polyvalente avait été aménagée avec plus de 50 tables de jeux et un espace de motricité pour les plus petits. Le club d'échecs était présent et David Roussel n'a pas cessé d'animer ses damiers car les parties se sont enchaînées toute la journée. Le vendredi, les écoles de Cravant, de Bazarnes et d'Accolay sont venues jouer car on peut aussi apprendre en jouant (environ 180 élèves au total). Les enfants des Filous Fûtés ont pu passer jouer quelques instants juste après le repas.

Le samedi de 14 heures à minuit, c'est toute la population qui était conviée à participer. Les participants se sont succédés toute la journée, le plus jeune avait quelques semaines et le plus expérimenté des joueurs avait plus de 80 ans. Tous ont pu découvrir de nouveaux jeux, jouer aux grands classiques et partager avec d'autres un temps ludique et convivial.

LE CLUB D'ECHECS



Une belle année pour le club d'échecs Cravant - Avallon. Invaincu cette saison, ils sont devenus **champions de Bourgogne de régionale 1** et joueront l'an prochain en nationale 4. Le tournoi rapide du 17 mai a connu également un beau succès. Dix-neuf participants, dont six jeunes, étaient en lice dans la salle du Gué d'Arbaut. Le tournoi s'est déroulé en sept rondes à la cadence de 20 minutes par joueur dans une ambiance amicale et détendue à l'image des animations de la section échecs. Reprise des cours le **samedi 5 septembre**.

HIP HOP, AFRO ET BREAKDANCE

La section danse continue d'évoluer. L'intérêt est croissant de la part des participants même si leur effectif reste relativement faible pour un enseignement de grande qualité. Actuellement la section compte 24 danseurs, il en faudrait bien plus ! Afin de motiver le plus de personnes possibles, le FSE a proposé durant tout le mois de juin des ateliers portes ouvertes gratuits. Par ailleurs le gala de fin d'année a eu lieu **samedi 6 juin** à la salle polyvalente avec la troupe de Cravant mais également des élèves de Khandi Sissoko de Sens et une troupe de Sainte Genenève-des-bois venue spécialement pour l'occasion. Un superbe show nous a été présenté ! Reprise des activités le **mardi 15 septembre**.



MULTISPORTS

Les activités reprendront **début septembre** avec les deux séances de baby-gym, l'école multisports du mercredi après-midi, le tennis de table le vendredi soir et la piscine le jeudi.

LE CLUB D'INFORMATIQUE

Une année exclusivement féminine avec un groupe d'une huitaine de personnes. Les cours se terminent le jeudi 2 juillet et reprendront **le jeudi 24 septembre**.

LE THEATRE

Une année haute en couleurs pour la troupe des Points de Suspension car, cette année, elle fêtait ses 20 ans d'existence. Le **samedi 13 juin** a eu lieu à la salle du Gué d'Arbaut une très belle soirée riche en émotions. Elle signait la dernière représentation de Colette Bourdais, qui a créé et dirigé la troupe adulte des Points de Suspension depuis 1995 et qui a permis à la section théâtre d'exister. Merci Colette pour tous ces bons moments ! Quelle que soit la personne qui évoque son passage dans ta troupe ou la richesse de tes créations, c'est toujours un bon souvenir qui revient en mémoire : la bonne



ambiance, les fous rires et la détente sont régulièrement évoqués. La relève sera donc assurée par Sandrine Merlier qui s'occupe de la troupe jeune depuis quelques années déjà. Ce soir là, les jeunes ont présenté « **Les nains connus** », avec des sketches comiques : Tournez ménages, Télémagouille, La Révolution, le Cid, etc. Chez les adultes deux pièces ont été jouées : « **Le Marché** » où des commères bien en chair essaient de trouver des sous-vêtements à leur taille tout en racontant leur vie à la marchande et à son employée à la langue bien pendue et « **Café mémoire** » où le même genre de commères trouvent une méthode peu orthodoxe pour améliorer leur mémoire...

RANDO



Les rendez-vous dominicaux pour la randonnée pédestre groupée connaissent un réel succès. Chaque mois de nouveaux randonneurs viennent participer à ces marches d'environ 12 km dans tous les environs. La dernière marche a eu lieu autour d'Irancy le **21 juin**. Les randos reprendront courant septembre.

Le FSE organisera son Assemblée Générale le samedi 5 septembre à la salle du Gué d'Arbaut à 18h. Un blog du FSE est en cours de réalisation à l'adresse suivante : <https://bibcravant89.wordpress.com> et vous pourrez trouver d'autres informations sur le site de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.cravant-yonne.fr/>

A L'ESCALIER

Ouvert depuis novembre 2014, l'espace de l'ESCALIER propose différents ateliers à la carte : photographie, cuisine, œnologie, loisirs créatifs, poterie et modelage, cafés mémoire etc. Il n'y aura pas d'ateliers cet été mais les activités reprendront en septembre.

Photo : Le groupe de photographes amateurs travaille actuellement sur les thèmes suivants : « Cravant insolite » et « Paysages de Cravant ». Une exposition sera prévue pour l'année 2016 avec le fruit de leurs travaux. Animé chaque mois par Michel Worobel, passionné de photos, de timbres et de cartes postales anciennes venant spécialement d'Auxerre pour cet atelier, le groupe est toujours en quête de nouveaux participants. Chacun peut participer, amateur, débutant, quel que soit le type d'appareil photo que vous utilisez, pour apprendre à s'en servir un peu mieux, un peu différemment, et surtout pour faire de nouvelles photos et découvertes.



Cuisine : Les ateliers cuisine connaissent un réel succès, que ce soit en salé ou en sucré. La variation des thèmes est très large et permet à chacun d'apprendre tout en passant un très bon moment. Différents intervenants, amateurs ou professionnels, spécialistes de trucs et astuces en tous genres, permettent de multiplier les rendez-vous : Du poulet Gaston Gérard au pop-cake en famille, en passant par la cuisse de volaille farcie, chacun y trouve son compte. Les ateliers connaissent tellement de succès que les places se réservent très rapidement. De nouveaux thèmes seront à découvrir à la rentrée. En juin, c'est la cuisine du monde qui est à l'honneur avec un thème estival autour des tapas, mezzés et samossas la samedi 20 juin. Papilles et pupilles restent mobilisées pour finir la saison 2014/2015 !

Oenologie : Encore un atelier qui fonctionne bien ! Chaque mois Marc Ragaine, des Agapes à Auxerre, fait découvrir aux participants de nouveaux terroirs et vignobles. Les thèmes changent à chaque séance : les vins des pays d'Oc : Minervois et Corbière ; A la découverte des cépages de France, etc. Novice ou amateur, chacun est invité à décrire ce qu'il ressent en goûtant ces précieux liquides. De fil en aiguille ce sont des mots qui sont placés sur des sensations et la dégustation devient découverte.



Poterie - Modelage : Les séances adultes sont actuellement suspendues en raison de la convalescence de Jean-Paul Borgnier. Cependant les enfants de la commune et de la communauté de communes ont pu profiter de séance spéciale pendant les heures de NAP. Après le groupe des petits de la Maternelle de Cravant, ce sont les enfants de Bazarnes qui ont découvert l'argile et son modelage avec Jean-Pierre Franck tout au long du mois de juin.

Ateliers mémoire : Trois séances d'ateliers mémoire ont été proposées en partenariat avec l'association France Alzheimer entre mars et avril. Animés par une psychologue, ils ont connus un vif succès. Chaque atelier abordait un thème différent avec pour fil conducteur le fonctionnement de la mémoire puis ses dysfonctionnements notamment dans la maladie d'Alzheimer. Une thématique qui a suscité beaucoup d'intérêt.



A la rentrée, le thème de la **généalogie** sera abordé avec les Journées du patrimoine (des 19 et 20 septembre) avec entre autres, une exposition à la bibliothèque. Ce sera également l'occasion de proposer à l'ESCALIER un rendez-vous sur ce thème avec un intervenant qui proposera des conseils de recherche et de méthodologie.

En septembre, de nouvelles activités seront proposées. N'hésitez pas à consulter l'agenda de la municipalité et le blog du FSE, restez curieux !

LES NOUVEAUTÉS DE LA BIBLIOTHEQUE

ADULTES : Policiers

Maman a tort de Michel Bussi.



Mardi 2 novembre 2015. Lorsque Vasile, psychologue scolaire, se rend au commissariat du Havre pour rencontrer la commandante Marianne Augresse, il sait qu'il doit se montrer convaincant. Très convaincant. Si cette fichue affaire du spectaculaire casse de Deauville avec ses principaux suspects en cavale et son butin introuvable ne traînait pas autant, Marianne ne l'aurait peut-être pas écouté. Car ce qu'il raconte est invraisemblable : Malone, trois ans et demi, affirme que sa mère n'est pas sa vraie mère. Sa mémoire comme celle de tout enfant est fragile, elle ne tient qu'à un fil, qu'à des bouts de souvenirs, qu'aux conversations qu'il entretient avec Gouti sa peluche...

Dans la ville en feu et Ceux qui tombent de Michael Connelly.



1992. Los Angeles est en proie aux émeutes et les pillages font rage quand Harry Bosch découvre au détour d'une rue sombre le cadavre d'Anneke Jespersen, une journaliste danoise. À l'époque, impossible pour l'inspecteur de s'attarder sur cette victime qui finalement n'en est qu'une parmi tant d'autres pour la police déployée dans la ville en feu. Vingt ans plus tard au Bureau des Affaires non résolues Bosch, qui n'a jamais oublié la jeune femme, a enfin l'occasion de lui rendre justice et de rouvrir le dossier du meurtre. Grâce à une douille recueillie sur la scène de crime et une boîte noire remplie d'archives il remonte la trace d'un Beretta qui le met sur la piste d'individus prêts à tout pour cacher leur crime.

Romans

Les quatre saisons de l'été de Grégoire Delacourt.



Été 1999, certains prétendent qu'il est le dernier avant la fin du monde. Sur les longues plages du Touquet les enfants crient parce que la mer est froide et les mères somnolent au soleil. Partout, dans les dunes, les bars, les digues, des histoires d'amour éclosent. Enivrent. Et griffent. Quatre couples à l'âge des quatre saisons d'une vie, se rencontrent, se croisent et s'influencent sans le savoir. Ils ont 15, 35, 55 et 75 ans. Ils sont toutes nos histoires d'amour.

La femme parfaite est une connasse, volume 2 d'Anne-Sophie Girard



Pourquoi une suite? Avec humour et légèreté, les auteurs continuent de s'attaquer à celle qui les fait tant culpabiliser: la «femme parfaite». On y découvre de nouvelles théories telles que le «frisson de la honte» ou la technique du «tiré/décalé», mais on apprend aussi «comment reconnaître l'homme parfait», «comment savoir qu'on ne vit pas dans une comédie romantique américaine», ou le concept universel du «mec à trois bières». Tout ce qu'il faut pour assumer enfin nos imperfections !

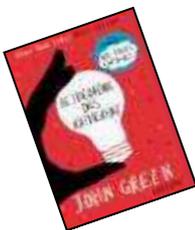
ADOS / ADULTES

Divergente, raconté par Quatre de Veronica Roth.



Lors de sa cérémonie du Choix, un jeune Altruiste se dresse contre sa famille et sa faction : il choisit de rejoindre les Audacieux. Il choisit de se libérer de son passé. Il choisit un nouveau destin et devient Quatre. Mais ce qu'il découvre chez les Audacieux peut mettre en péril son avenir et celui de la société tout entière. Doit-il se dresser contre sa nouvelle faction ? Et si Tris cette novice qui ne ressemble à aucune autre était la réponse à ses interrogations ?

Le théorème des Katherine de John Green.



Colin est un surdoué... mais pas un génie, ce qui est très différent pour lui! Il peut enregistrer énormément d'informations sur des sujets plus variés les uns que les autres mais il n'a fait aucune découverte majeure et cela l'attriste. Malgré toutes ses connaissances il vient une fois de plus de se faire larguer par sa copine Katherine XIX! Et oui Colin a eu 19 copines: toutes des Katherine et toutes l'ont quitté. Pour tenter d'oublier K19 il va inventer un théorème pour prédire la durée d'une relation et savoir qui va y mettre fin, et cela grâce à ses 19 précédentes ruptures...



JEUNESSE

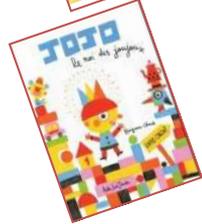
Fermes et campagnes / Villes et nature / Rivières et étangs de Michèle PONS

Une collection de documentaires très bien réalisés sur différents thèmes avec la nature et l'environnement en fils conducteurs. On y trouve des explications, des expériences à réaliser, des activités et des jeux. Une vraie mine d'or pour tous ceux et celles qui se posent des questions. A mettre entre toutes les mains !



Pas de poules mouillées au poulailler / Les p'tites poules et la grande casserole / La poule au bois dormant de Christian Jolibois et Christian Heinrich.

Retrouvez les trois dernières aventures de nos petites poules préférées. Avec Carmen, Carmélito et leurs amis découvrez la grande Histoire qui se mêle à leurs drôles d'aventures. Elles vont se battre contre des fouines conquérantes, puis elles vont croiser un étonnant voyageur venu d'Orient, et enfin elles vont découvrir la vie citadine à la cour... De l'humour, des clins d'œil et un formidable moment de lecture pour petits et grands.



Jojo le roi des joujoux de Benjamin Chaud chez Actes Sud Junior

Un extraordinaire livre jeux cartonné qui demande au lecteur d'aider Jojo, le roi des jouets, à retrouver son lit dans son palais pour qu'il puisse aller se coucher. Chaque double page est un circuit que les petites mains doivent trouver pour que Jojo puisse rentrer chez lui. Il doit éviter des serpents, suivre les oiseaux etc. La consigne change à chaque double page. Un excellent moment à partager avec des petites mains.

CONSEILS

Cambriolages, escroqueries en tous genres ... Les conseils de la Gendarmerie

En 2014, de nombreux vols de chèques se sont produits dans l'Yonne, puis les voleurs ont utilisé les chèques pendant un certain temps avant que les victimes ne s'aperçoivent de l'escroquerie sur leurs comptes : la source de ces vols a été identifiée et provenait d'une plateforme de tri postal. La gendarmerie conseille donc à tous les particuliers de ne plus se faire envoyer de chèques par la poste, mais d'aller les chercher au guichet de leur banque.

Attention aussi aux achats par Internet : ne s'adresser qu'à des sociétés qui sont en France et dont les sites ont des moyens de paiement sécurisés (logo d'un petit cadenas fermé).

Précautions à prendre pour éviter les cambriolages dans les maisons :

- Fermer son portail
- Ne pas laisser en apparence dans sa voiture la carte grise du véhicule, ou son téléphone ...
- Ne pas garder d'argent liquide chez soi, caché toujours aux mêmes endroits : matelas, piles de linge, table de nuit ... où les voleurs vont directement

Après le nettoyage de printemps, le nettoyage d'été !

Et si nous songions à nos vitres ? Par paresse peut-être, pour sortir et ranger les instruments à vapeur, sauf pour les grandes surfaces, par souci d'économie et d'écologie, par méfiance vis-à-vis des produits chimiques « miracle », nous pourrions revenir aux astuces efficaces de nos anciens ?

Avant d'en venir aux vitres, pensons à nos fenêtres « anciennes » en bois. Si celles-ci ont gonflé sous l'effet de l'humidité, saupoudrez la rainure du bas avec du talc. Vous n'aurez plus de difficultés à les ouvrir et à les fermer. Certaines vitres présentent-elles un joint caoutchouté ? Nettoyez celui-ci avec 1/2 bol de vinaigre blanc additionné de liquide à vaisselle, brossez et essuyez. Pour blanchir le joint, passez un coton-tige avec de l'eau oxygénée. Cela vaut aussi pour tous joints d'électroménager.

Revenons à nos vitres : avant tout nettoyage, si certaines ont des taches très grasses, frottez-les préalablement avec une tranche d'oignon. Puis, utilisez un papier journal mouillé (l'encre d'impression est un excellent nettoyant). Gare toutefois à ne pas utiliser les impressions à l'encre grasse, celle qui laisse des taches noires sur les doigts. Vous pouvez également laver vos vitres avec un papier journal imbibé d'alcool à brûler ou passer une éponge humide, imbibée de vinaigre blanc et sécher avec du journal.

Pour une fenêtre de cuisine, afin d'éviter le désagrément de la buée, frottez les vitres avec un chiffon non pelucheux, légèrement imbibé de glycérine. Essuyez avec un chiffon sec et propre. Pour les adeptes de rideaux blancs, mettez 2 cuillerées à café « rases » de bicarbonate dans l'eau de rinçage.

Vos fenêtres possèdent-elles des volets ? Après avoir dépoussiéré les parties peintes, passez un chiffon enduit d'huile de lin. Cela ravivera l'éclat des peintures et protégera les parties métalliques de la rouille.

Bon courage et vive l'été !

LETTRE À GEORGETTE

Ma Maimaine ,

Comment que tu peux croire que j'suis fâchée ! Si je t'ai pas écrit depuis un bout, c'est que je m'suis cassée le poignet en manquant une marche de ma cave ! Cousin Anatole m'avait porté une bouteille de son ratafia, on l'a goûté les deux en croquant un biscuit et quand j'ai voulu aller chercher le mien de ratafia pour lui montrer qu'il était aussi bon.....j'te dis pas, le pauvre il a dû me ramasser et me mener à l'hôpital, il en menait pas large et moi non plus ! maintenant ça va, j'écris mal mais j'espère que tu pourras me lire.

Surtout que j'voulais te raconter comment que la Joséphine s'est fait la honte devant tout le monde. Mes copines avaient organisé un karatoké, tu sais où tu peux aller chanter une chanson en suivant les paroles sur une p'tite télé. Eh ben la Joséphine, qui s'prend pour une grande artiste, elle a voulu s'faire admirer en chantant parlez moi d'amour ! comme c'était une soirée bien comme il faut, y'avait aussi de quoi se régaler : du pâté, des bonnes tartes salées et des gâteaux un délice. J'te jure, elle a eu de la chance qu'y ait pas eu des tomates ! Son pauvre mari y savait plus où se cacher ! Du coup il s'est consolé avec le Crémant ...personne a pensé une seconde à l'critiquer, quand on a une femme comme ça on aurait des excuses de pas déssouler !

Mais j'voulais surtout t'écrire pour t'inviter à la fête du village. Demande à ton neveu Thomas de t'amener. J'peux vous loger. Y peut bien faire ça, quand c'est pour son plaisir y compte pas les kilomètres, alors pour sa tante qui l'a élevé ! ça devrait lui plaire à ce grand flandrin, cette année mes copines qui s'occupent des fêtes elles ont appelé ça le FAR WEST (si j'sais l'écrire c'est parce que j'ai vu des affiches !) Dis donc, va y'avoir des indiens et des coboges avec tout leur fournement, de la danse, de la musique et un feu d'artifice et bien sûr à boire et à manger, des chevaux, des danseuses de fraichecancan (tu sais qui lèvent la jambe en poussant des cris) et un truc que j'sais vraiment pas ce que c'est, ils appellent ça du rodéhaut avec une bourrique ?? on verra bien. Y'a même un concours de déguisement (faut que j'demande à ma p'tite voisine, elle va sûrement le faire) pour les grands et les petits. Et une chasse au trésor pour les gamins....Tu vois que ça vaut le déplacement ! Donc tu lui dis au Thomas et si jamais y veut pas, y va avoir affaire à moi !

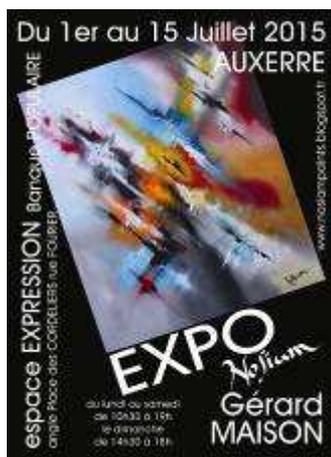
La bise ma Maimaine . Prends soin de toi.

Ta Georgette



COUP DE PROJECTEUR SUR ...

... des cravantais dont on parle en dehors de la commune.



A découvrir ou redécouvrir, du 1er au 15 juillet 2015 à l'espace Expression d'Auxerre (Banque Populaire) les œuvres de l'artiste local **Gérard Maison**. Ses dernières créations seront présentées (peintures, photos) pour le plaisir des yeux et de l'imaginaire. A retrouver sur nosiampaints.blogspot.com

Quatre jeunes basketteurs ont brillé lors de challenges départementaux de basketball. En effet, dans la catégorie moins de 9 ans, **Matéo Benucci** et **Robin Delacroix** ont terminé 1er et 2ème.

Dans la catégorie moins de 11 ans, **Oriane Meunier** et **Kevin Lehoussel** ont terminé respectivement 4ème chez les filles et 5ème chez les garçons. Bravo à nos jeunes champions qui évoluent dans le club convivial de Vermenton et devraient encore progresser l'an prochain.



Jean-Michel Croze a remporté ces derniers jours le titre de champion de France de pêche 2ème division. Déjà sacré champion de Bourgogne en pêche à la plombée en 3 manches, ce cravantais est un compétiteur très performant. Un grand bravo à lui.

I NFOS DIVERSES

Le chat noir ...

Un chat noir perturbe la tranquillité des habitants du Faubourg St Nicolas : depuis quelques temps déjà, un chat noir persiste à visiter et à s'installer dans plusieurs maisons du Faubourg St Nicolas, certaines personnes hésitant même à ouvrir leurs portes et fenêtres ...

Ce chat semble également attaquer systématiquement les animaux domestiques dans ces mêmes maisons, et laisse derrière lui une odeur persistante.

Les petits enfants habitant dans cette zone ont peur ...

Merci au propriétaire de ce chat de s'identifier. Si ce chat n'appartient à personne, il peut s'agir d'un chat errant et nous serons amenés à prendre d'autres mesures.

Votre avis nous intéresse ...

A la demande des parents d'élèves qui empruntent les cars scolaires, nous avons installé un abribus Place du Donjon, qui a besoin d'être repeint. Donnez-nous vos idées sur la couleur à adopter la plus appropriée !

Le lavoir

Si vous trouvez que le lavoir près du Donjon est plus propre, nous le devons à Etienne qui est venu proposer ses services et a passé quelques heures à le nettoyer. Un grand merci à Etienne !

L'Epicerie

Je sais, je sais, vous êtes tous impatients de voir enfin rouvrir notre épicerie ...

Nous avançons lentement vers la reprise de ce commerce. Après la disparition d'Anne Cortes, nous sommes repartis de zéro. Le notaire a dû débrouiller une situation complexe, qui bloquait la vente du fonds de commerce.

Juridiquement la mairie, même si elle est propriétaire des murs, n'a aucune possibilité d'agir sur le déroulement de la succession.

Nous avons cependant effectué toutes les démarches pour préserver auprès des Douanes l'existence d'un débit de tabac à Cravant, et la prochaine étape sera la cession du fonds de commerce, qui devra recueillir l'approbation de l'héritier de Madame Cortes.

DERNIÈRES MINUTES

L'AGENDA DES 3 PROCHAINS MOIS

JUILLET				
27 juin au 18 septembre		Prêt de liseuses numériques par la BDY	FSE	Bibliothèque
Du 6 au 30 juillet	14h - 18h	Exposition sur la mer et ses trésors prêtée par la Bibliothèque Départementale de l'Yonne (BDY)	FSE	Bibliothèque
17 au 30 juillet	14h - 18h	Concours de dessin à la bibliothèque	FSE	Bibliothèque
SEPTEMBRE				
Mardi 2	20h30	Reprise du Tennis de Table	FSE	Salle polyvalente
Jeudi 3	18h	Atelier photo	FSE	ESCALIER
Samedi 5	10h	Reprise du Club d'Echecs	FSE	1 ^{er} étage bibliothèque
Lundi 7		Réouverture du vestiaire		
Mardi 8	19h	Reprise de la Gym	FSE	Salle du Gué d'Arbaut
Jeudi 10	11h	Gym Douce Pilates	FSE	Salle Polyvalente
Jeudi 10	20h	LIA et STEPS	FSE	Salle Polyvalente
Mercredi 16	16h	Réouverture de la Ludothèque	FSE	1 ^{er} étage bibliothèque
Samedi 19 et dimanche 20		Journées du Patrimoine		
Du 14 au 25		Exposition sur la généalogie prêtée par la BDY	FSE	Bibliothèque
Jeudi 24	14h	Reprise des cours informatique	FSE	1 ^{er} étage bibliothèque

MESSAGE DU LIONS CLUB AUXERRE RIVES DE L'YONNE

Nous venons de terminer notre troisième ramassage de vieux textiles et chaussures, opération à laquelle vous avez accepté, comme chaque année, de vous impliquer.

Nous tenons à vous exprimer tous nos remerciements pour votre contribution active, celle de votre conseil municipal et de vos administrés.

Les chiffres viennent de nous parvenir et c'est un total de plus de 30 tonnes qui a pris le chemin du recyclage et nous attendons le produit pour le remettre officiellement aux deux associations d'aide à l'enfance handicapée locale, à savoir « Les petits princes » et « Autiste et TED89 ».

Ce succès nous encourage à pérenniser l'opération et c'est avec plaisir que nous recommencerons au printemps 2016 pour aider ces enfants qui n'ont pas eu la chance de naître dans la normalité.

Tous les membres du Lions club d'Auxerre remercient vivement vos administrés et votre conseil municipal pour leur participation à ce ramassage.

J GAUTHIER
Secrétaire du club

MESSAGE DE LA CPAM DE L'YONNE

Feuille de soins non signée, feuille de soins non remboursée

En cas d'absence de signature de votre part, votre feuille de soin « papier » ne sera ni traitée, ni retournée. Chaque jour, votre Caisse d'Assurance Maladie reçoit des feuilles de soins papier non signées. Certains documents sont parfois non identifiables...

En raison de multiples contraintes, et notamment budgétaires, votre CPAM ne prend plus en charge les feuilles de soins « papier » non signées. Les feuilles de soins non signées ne seront plus retournées à l'assuré (à cause des frais d'affranchissement).

Il appartient à chacun de vérifier si les documents transmis à sa Caisse d'Assurance Maladie sont correctement complétés. Ne pas payer les Feuilles de Soins Papier (FSP) non signées aux assurés : ce n'est que le respect de la réglementation. Le cadre budgétaire ne permet plus de renvoyer les FSP non signées. En cas d'absence de signature, votre feuille de soin papier ne sera donc ni traitée, ni retournée. Votre signature atteste que vos actes médicaux ont bien eu lieu.



Les travaux de mise en sécurité et de rénovation de la Tour Renaissance se sont achevés récemment.

Les Cravantais et les visiteurs, étonnés, redécouvrent la beauté de notre église, et sa magnifique Tour.

Le moment était venu de remercier les institutions qui ont largement participé au financement de ces dernières tranches de travaux.

Le Maire avait donc réuni en cette chaude après-midi d'été vendredi 26 juin : le Préfet de l'Yonne, Jean-Christophe Moraud, le Député Jean-Yves Caultet, le sénateur Jean-

Baptiste Lemoyne, le Président du Conseil Départemental André Villiers, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) représentée par l'Architecte des Bâtiments de France, Monsieur Mayot, le Président de la Communauté de communes, Dominique Charlot, les maires des communes environnantes, le Maire honoraire, Jean-Pierre Franck ainsi que les membres du précédent et de l'actuel Conseil Municipal.

Le Maire avait également convié l'Architecte en chef des Monuments Historiques, Monsieur Decaris, et les entreprises qui avaient travaillé sur notre église.

A l'issue d'une visite de l'intérieur de l'église, appréciée pour la fraîcheur qui y règne, le Préfet a souligné que l'Etat avait sur plusieurs années largement participé (en moyenne 60 %) au financement des travaux rendus nécessaires : Toitures, sécurité de la Tour, clocher ...

Le Conseil Départemental, a également contribué à compléter les financements de l'Etat, comme l'a rappelé André Villiers. Sans ces aides, la commune n'aurait pas pu financer ces travaux coûteux. Il reste la charpente et la toiture du chœur de l'église qui devront encore être refaites, comme l'a mentionné M. Decaris, mais dans quelque temps ...

Monsieur Jean-Yves Caultet et Monsieur Jean-Baptiste Lemoyne, ont pour leur part mis l'accent sur l'originalité de notre village et son caractère bien particulier, proche et en même temps en retrait de la route principale.

Tous se sont retrouvés autour d'un verre, de gougères et autres petits fours, et de cerises, appréciées par notre Préfet !



Spectacle de fin d'année des écoles



La fin d'année scolaire a été marquée par un spectacle de cirque organisé avec le concours de la troupe de Dan IONEL dont le chapiteau avait été installé juste à côté du centre de loisirs.

Pendant une semaine, les enfants se sont entraînés le plus sérieusement du monde avec Dan, Jean-Luc et Khaled aux exercices de funambule, rola bola, trapèze, boule, ...

Et ce vendredi 26 juin, en présence de tous les parents, tous étaient impatients que le maître de cérémonie annonce : « que le spectacle commence ».

Chaque enfant, ou devrions nous dire, jeune artiste, est passé une ou plusieurs fois pour ébahir par son sens de l'équilibre, impressionner par son courage à monter sur le trapèze ou encore faire rire dans un rôle de clown.

Ce fut une très belle réussite saluée par de chaleureux applaudissements. Un grand bravo aux enfants et merci à tous ceux qui ont participé à cet événement qui précède de quelques jours un départ mérité en vacances.

